

Travaux pratiques généralistes

PROPOSITIONS DE CORRIGÉS

Chaque exercice est corrigé comme suit :

- Titre du document
- Contenu intellectuel du document
- Indexation selon le Guide d'indexation 6e édition
- Commentaires

Les mentions « (Guide, p.) » renvoient à la 6^e édition du Guide d'indexation RAMEAU imprimé (2004).

Rappel : les notices d'autorité personnes (PEP), collectivités (ORG) et titres (TIC, TUT, TUM), même utilisées en matière, ne sont pas gérées pas RAMEAU (Guide, p. 33-34).

1. Guide pratique de la PAO sous Windows

Guide pratique sur la publication assistée par ordinateur, avec un logiciel Microsoft Windows.

Microsoft Windows (logiciels) – Guides pratiques et mémentos

Publication assistée par ordinateur – Guides pratiques et mémentos

L'abréviation *PAO* est un terme exclu sous la vedette *Publication assistée par ordinateur* qui s'emploie en tête de vedette.

Une indexation complémentaire est faite au type de matériel concerné, ici un logiciel Windows de la société Microsoft : *Windows (logiciels)* est un terme exclu sous la vedette *Microsoft Windows (logiciels)*.

L'expression *Guides pratiques* est un terme exclu sous la subdivision de forme *Guides pratiques et mémentos* qui s'emploie à tous sujets noms communs et noms propres pour de petits ouvrages de référence dans lesquels l'information est présentée de manière à faciliter la consultation plutôt qu'à permettre la lecture continue ou l'étude.

2. L'atlas du ciel

Le document comporte une série de cartes correspondant aux constellations, et donne une brève description et la méthode d'observation des principaux objets célestes qui les composent.

Astronomie -- Atlas

L'expression *Atlas du ciel* est un terme exclu sous la vedette-matière construite *Astronomie -- Atlas* qui s'emploie en tête de vedette.

La vedette *Atlas* s'emploie en tête de vedette ou en subdivision de forme aux sujets scientifiques et techniques (Guide, p. 95).

Bien que pouvant se construire au catalogage, la vedette-matière construite *Astronomie -- Atlas* est dans les autorités RAMEAU, car ce concept a été jugé suffisamment important pour faire l'objet d'une notice d'autorité avec des liens et des termes exclus (notamment *Étoiles -- Atlas*).

3. La plante dans la ville

Colloque sur les plantes dans les villes et les espaces verts.

Espaces verts -- France -- Actes de congrès

Plantes des villes -- Aspect social -- France -- Actes de congrès

La vedette *Plantes des villes* est subdivisée par *Aspect social*, l'étude étant plus sociale que botanique. *Aspect social* admettant la subdivision géographique, celle-ci se place à sa suite.

Dans les autorités RAMEAU, le terme *Colloques* est exclu sous la tête de vedette *Congrès et conférences* dont le 1er renvoi d'orientation (Voir aussi) permet de trouver la subdivision de forme correspondante *Actes de congrès* (qui s'emploie à tous sujets noms communs et noms propres) (Guide, p. 104).

4. Le pastel (Et si j'apprenais)

Document d'accès facile pour apprendre à dessiner ou peindre au pastel.

Pastel -- Manuels d'amateurs

La vedette *Pastel* s'emploie en tête de vedette et désigne le pastel en tant que discipline artistique (termes exclus *Peinture au pastel* et *Dessin au pastel*) ainsi que les œuvres produites (terme exclu *Pastels*).

Le pastel en tant que plante se trouve sous *Isatis tinctoria*.

Manuels d'amateurs est une subdivision de forme d'emploi général qui s'emploie aux sujets noms communs appropriés (domaines techniques et de loisirs) pour leur présentation à des utilisateurs non professionnels (Guide, p. 123). Attention à ne pas la confondre avec la subdivision de sujet *Technique* (Guide, p. 141).

5. Une histoire des mathématiques chinoises

Le document traite des mathématiques propres à la Chine, des origines au 19e siècle. Il mentionne de manière limitée les mathématiques de type "occidental".

Mathématiques chinoises -- Histoire

La vedette *Mathématiques chinoises* s'emploie en tête de vedette.

Attention de bien distinguer la vedette *Mathématiques chinoises*, qui correspond aux mathématiques basées sur la science traditionnelle chinoise, de *Mathématiques -- Chine*, qui correspond aux mathématiques de type occidental en Chine (Guide, p. 557).

Le sujet porte sur une période trop longue pour être exprimée par une ou deux subdivisions chronologiques, par conséquent la subdivision *Histoire* convient ici (Guide, p. 480)

6. Le droit de l'informatique

Le droit français appliqué à l'informatique.

Informatique -- Droit -- France

L'expression *Droit de l'informatique* est un terme exclu sous la vedette-matière construite *Informatique -- Droit*.

La subdivision *Droit* s'emploie comme subdivision de sujet à tous sujets noms communs, à l'exception des sujets juridiques, pour leur aspect juridique ou le droit qui leur est applicable (Guide, p. 109 et p. 387).

Bien que pouvant se construire au catalogage, la vedette-matière construite *Informatique -- Droit* est dans les autorités RAMEAU, car ce concept a été jugé suffisamment important pour faire l'objet d'une notice d'autorité (avec liens, terme exclu, note). Elle s'emploie en tête de vedette et admet la subdivision géographique.

Cette vedette est ici localisée par la subdivision géographique *France* puisque qu'elle rend compte du droit relatif à un sujet dans un cadre national.

N.B. La page de titre proposée pour cet exercice ne mentionnant pas explicitement le cadre géographique de cette étude, il peut être difficile de la restreindre à la France. Cependant le droit s'inscrivant dans un cadre national (à l'exception du droit international), la localisation est généralement nécessaire.

7. Les publicités légales : information du public et preuves des actes

Le régime de la publicité légale en France et son impact sur l'établissement de la preuve.

Preuve (droit) -- France

Publicité (droit) -- France

L'expression *Publicité légale* est un terme exclu sous la vedette *Publicité (droit)*. Le qualificatif (*droit*) la

distingue de son homonyme *Publicité* et signifie ainsi que le terme est envisagé dans son sens juridique (Guide, p. 387).

Preuve (droit) est une vedette juridique.

Ces deux vedettes s'emploient en tête de vedette et admettent la subdivision géographique. Elles sont ici localisées par la subdivision géographique *France* puisque qu'elles correspondent à des concepts juridiques envisagés dans le cadre national français.

8. Qu'y a-t-il à l'intérieur ? Les insectes

Document destiné aux enfants sur la structure interne des insectes (c'est-à-dire l'anatomie des insectes).

Insectes -- Anatomie -- Ouvrages pour la jeunesse

La vedette *Insectes* s'emploie en tête de vedette.

La vedette *Anatomie* s'emploie soit en tête de vedette soit en subdivision et désigne l'anatomie des animaux (termes exclus *Anatomie animale*, *Anatomie vétérinaire* et *Animaux -- Anatomie*). Elle est ici employée en subdivision de sujet aux êtres vivants (Guide, p. 592).

La subdivision de forme *Ouvrages pour la jeunesse* s'emploie à tous sujets noms communs et noms propres pour des publications s'adressant à la jeunesse.

9. Bibliographie de l'histoire des musées de France

Bibliographie de l'histoire des musées de France.

Musées -- France -- Histoire -- Bibliographie

La vedette *Musées* s'emploie soit en tête de vedette soit en subdivision et admet la subdivision géographique ; ici elle est employée en tête de vedette.

La vedette *Histoire* s'emploie soit en tête de vedette soit en subdivision aux collectivités, lieux et à tous sujets noms communs, à l'exception des guerres et des sujets historiques en général, ainsi que des genres cinématographiques, littéraires et musicaux (Guide, p.118 et 480). Ici elle est employée en subdivision de sujet et n'admettant pas la subdivision géographique, cette dernière doit s'intercaler après la vedette *Musées* (Guide, p. 46).

La subdivision de forme *Bibliographie* s'emploie à tous sujets noms communs et noms propres pour des listes de livres seuls ou de livres et de publications en série s'y rapportant (Guide, p. 96).

10. Presse écrite, parlée, télévisée : dictionnaire juridique

Dictionnaire de droit français de la presse écrite et des médias audiovisuels.

Presse -- Droit -- France -- Dictionnaires

Presse audiovisuelle -- Droit -- France -- Dictionnaires

L'expression *Presse écrite* est un terme exclu sous la vedette *Presse*. Les expressions *Presse parlée* et *Presse télévisée* sont des termes exclus sous la vedette *Presse audiovisuelle*.

Les vedettes *Presse* et *Presse audiovisuelle* s'emploient en tête de vedette. Elles ne sont pas juridiques, et pour rendre compte du droit qui leur est applicable elles doivent être suivies de la subdivision de sujet *Droit* (Guide, p. 109 et p. 387), qui admet la subdivision géographique.

Bien que pouvant se construire au catalogage, la vedette-matière construite *Presse -- Droit* est dans les autorités RAMEAU, car ce concept a été jugé suffisamment important pour faire l'objet d'une notice d'autorité avec liens et termes exclus (notamment *Droit de la presse*). Elle admet la subdivision géographique.

Ces deux vedettes-matière construites sont localisées par la subdivision géographique *France* puisque qu'elles rendent compte du droit relatif à un sujet dans un cadre national.

La page de titre proposée pour cet exercice ne mentionnant pas explicitement le cadre géographique de cette étude, il peut être difficile de la restreindre à la France. Cependant le droit s'inscrivant dans un cadre national (à l'exception du droit international), la localisation est généralement nécessaire.

La subdivision de forme *Dictionnaires* s'emploie à tous sujets noms communs et noms propres pour des dictionnaires spécialisés en français (Guide, p. 108)

11. Les poètes et le sport

Anthologie de poèmes dont le thème est le sport.

Sports -- Poésie

Sport est un terme exclu sous la vedette *Sports*. Il s'agit d'une anthologie de poèmes dont le thème est le sport et non d'une étude sur le sport en tant que thème littéraire. On emploie donc la subdivision de forme d'emploi général *Poésie* (et non la subdivision de sujet *Dans la littérature*).

12. Radiologie de la sinusite chronique

Diagnostic radiologique de la sinusite.

Sinus paranasaux -- Radiographie

Sinusite -- Radiographie

L'expression *Sinusite chronique* est un terme exclu sous la vedette *Sinusite* qui s'emploie en tête de vedette.

La vedette *Sinusite* a également pour terme exclu la construction *Sinus paranasaux -- Inflammation* qui précise de quel type d'affection est atteint l'organe concerné (les sinus paranasaux)

La vedette *Radiologie* s'emploie uniquement en tête de vedette mais un renvoi d'orientation (Voir aussi...) permet de trouver la subdivision correspondante *Radiographie* qui s'emploie notamment aux maladies et parties du corps. La radiographie de la maladie est en fait la radiographie de l'organe malade.

Il faut donc ici établir deux vedettes-matière construites : l'une à la partie du corps atteinte et l'autre à la maladie correspondante.

13. Les orfèvres parisiens de la Renaissance (1506-1620)

Étude sur les orfèvres (conditions sociales, mœurs et coutumes, statut juridique, liste...) à Paris aux 16^e et 17^e siècles et sur leur production.

Orfèvres -- France -- Paris (France) -- 16^e siècle

Orfèvres -- France -- Paris (France) -- 17^e siècle

Orfèvrerie de la Renaissance -- France -- Paris (France)

La vedette *Orfèvres* s'emploie en tête de vedette et admet la subdivision géographique.

Les orfèvres sont une catégorie de personnes ; la vedette pourrait donc être suivie de subdivisions de sujet applicables à cette catégorie mais les aspects étant multiples les subdivisions de sujet sont trop nombreuses et deviennent de ce fait superflues.

La subdivision géographique est double car la construction est indirecte (chemin par le pays pour les villes). Les subdivisions géographiques sont affranchies.

Orfèvrerie est une tête de vedette du domaine de l'art qui peut être complétée par l'expression de périodisation "de la Renaissance" ; cette vedette peut-être localisée (Guide, chap. Art, p. 209).

Les subdivisions chronologiques affranchies *16e siècle* et *17e siècle* auraient pu être employées sous *Orfèvrerie* mais pas la subdivision chronologique *Renaissance* car cette dernière ne s'emploie pas aux vedettes déjà complétées par l'expression "*de la Renaissance*"

14. Albert Camus et la philosophie

Journées d'études sur la philosophie d'Albert Camus.

Camus, Albert (1913-1960) -- Philosophie – Actes de congrès

La vedette *Philosophie* s'emploie en tête de vedette ou en subdivision.

En subdivision, elle s'emploie notamment aux personnes (à l'exception des philosophes) pour l'étude de leur philosophie (Guide, p. 163). Albert Camus n'est pas seulement philosophe, mais également écrivain (romancier, dramaturge, ...) : d'où l'emploi de la subdivision dans ce cas.

L'expression *Journées d'étude* est un terme exclu sous la tête de vedette *Congrès et conférences* dont le 1er renvoi d'orientation (Voir aussi...) présente la subdivision de forme *Actes de congrès* qui s'emploie à tous sujets noms communs et noms propres.

15. Guide du débroussaillage

Guide technique du débroussaillage pour éviter la propagation des incendies en forêt, destiné à tous.

Débroussaillage – Guides pratiques et mémentos

Forêts -- Incendies -- Lutte contre – Guides pratiques et mémentos

Le terme *Débroussaillage* est, entre autres, un terme exclu sous la vedette *Débroussaillage* qui s'emploie en tête de vedette.

L'expression *Lutte contre les incendies de forêts* est un terme exclu sous la vedette-matière construite

Forêts -- Incendies -- Lutte contre qui s'emploie en tête de vedette.

Il n'est pas nécessaire de localiser à *Provence-Alpes-Côte d'Azur (France)* car ce guide traite de ces sujets d'un point de vue général et la restriction géographique de la 4e de couverture est liée à l'auteur qui est la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'expression *Guides techniques* est un terme exclu sous la subdivision de forme *Guides pratiques et mémentos*, qui s'emploie pour des documents pratiques, à la différence des subdivisions de forme *Guides touristiques et de visite* réservée aux guides touristiques ou *Manuels d'enseignement* réservée aux manuels scolaires (Guide, p. 117 et p. 123).

16. Code de l'environnement

Ensemble structuré de textes législatifs français relatifs à l'environnement.

Environnement -- Droit -- France -- Codes

La vedette *Environnement* s'emploie en tête de vedette. Elle n'est pas juridique, donc, pour rendre compte du droit qui lui est applicable, elle doit être suivie de la subdivision de sujet *Droit* (Guide, p. 109 et p. 387).

Bien que pouvant se construire au catalogage, la vedette-matière construite *Environnement -- Droit* est dans les autorités RAMEAU, car ce concept a été jugé suffisamment important pour faire l'objet d'une notice d'autorité avec liens et termes exclus (notamment *Droit de l'environnement*). Cette vedette s'emploie en tête de vedette, admet la subdivision géographique et est donc ici localisée par la subdivision géographique *France* puisque qu'elle rend compte du droit relatif à un sujet dans un cadre national.

La subdivision de sujet ou de forme *Codes* s'emploie aux sujets juridiques. Ici elle est employée en subdivision de forme pour caractériser la nature du document (un ensemble structuré de textes législatifs).

17. Le grand guide de New York et de l'État de New York

Guide touristique de la ville et de l'État de New York.

New York (N.Y.) – Guides touristiques et de visite

New York (États-Unis ; État) – Guides touristiques et de visite

On établit deux vedettes-matière construites pour couvrir l'aire géographique traitée dans ce document qui correspond non seulement à l'État de New York dans son ensemble, mais aussi à la ville de New York.

New York (N.Y.) et *New York (États-Unis ; État)* sont des noms géographiques correspondant à des collectivités territoriales qui s'emploient soit en tête de vedette soit en subdivision (Guide, p. 502). Ici ces deux vedettes sont employées en tête de vedette.

La subdivision de forme *Guides touristiques et de visite* qui s'emploie aux noms de lieux.

A noter : on remarquera que la vedette désignant la ville de New York est suivie de l'abréviation du nom de l'État auquel elle appartient. Les vedettes des noms géographiques américains suivent en effet des règles particulières (Guide, p. 497)

18. Le peuple de Paris

Situation sociale et culture populaire du peuple parisien au 18e siècle.

Classes populaires -- France -- Paris (France) -- 18e siècle

Culture populaire -- France -- Paris (France) -- 18e siècle

Paris (France) -- Conditions sociales -- 18e siècle

"Peuple (classe sociale)" renvoie à la vedette *Classes populaires*, qui admet la localisation

La vedette *Culture populaire* convient pour l'indexation de ce document car elle s'oppose à la culture d'élite, un point de vue développé ici (note d'application). C'est une tête de vedette qui admet la localisation.

La subdivision géographique est double car la construction est indirecte (chemin par le pays pour les villes).

L'expression *Situation sociale* est un terme exclu sous la tête de vedette *Statut social* dont le renvoi d'orientation (Voir aussi...) permet de trouver la subdivision correspondante *Conditions sociales* qui s'emploie aux catégories de personnes, groupes ethniques et lieux.

Ne pas employer ici la vedette *Peuple* dans la mesure où il s'agit d'une notion politique et non d'une notion à caractère social.

A noter : on remarque que la vedette de nom géographique *Paris (France)* correspondant à une collectivité territoriale s'emploie soit en tête de vedette soit en subdivision (Guide, p. 502).

19. Histoire du choléra en France

Histoire du choléra en France de 1832 à 1854.

Choléra -- France -- 19e siècle

La vedette *Choléra* s'emploie en tête de vedette et admet la subdivision géographique. Cette vedette est ici localisée par la subdivision géographique *France*.

Pour dater un sujet nom commun ou nom propre, on emploie en général les subdivisions chronologiques affranchies (Guide, p. 49 et 147) en choisissant la plus appropriée. La subdivision chronologique affranchie *19e siècle* est celle qui correspond le mieux à la période étudiée dans le document (1832-1854).

20. Le bilan économique des années Mitterrand

Étude sur l'état de la situation économique et l'action économique des pouvoirs publics en France de 1981 à 1993.

France -- Conditions économiques -- 1981-1995

France -- Politique économique -- 1981-1993

L'expression *Situation économique* est un terme exclu sous la tête de vedette *Histoire économique* dont le renvoi d'orientation permet de trouver la subdivision correspondante *Conditions économiques*

La vedette *Politique économique* (qui traduit l'action économique des pouvoirs publics) s'emploie en tête de vedette ou en subdivision.

Les subdivisions *Conditions économiques* et *Politique économique* s'emploient aux lieux (Guide, p. 516 et p. 522). Dans le Guide, elles sont précédées du caractère étoile (*) qui indique qu'elles peuvent être suivies de subdivisions chronologiques propres aux noms de lieu (Guide, p. 511). Il faut donc consulter les autorités RAMEAU aux noms des lieux les plus importants (continents, pays, certaines régions et villes) pour vérifier si existent ou non des vedettes-matière construites du type : "[Nom de lieu] -- [Subdivision de sujet] -- [Subdivision chronologique spécifique]" (Guide, p. 48).

21. Dictionnaire général français-espagnol, espagnol-français

Dictionnaire bilingue.

Français (langue) -- Dictionnaires espagnols

Espagnol (langue) -- Dictionnaires français

Ce dictionnaire donnant les traductions dans les deux sens, il est nécessaire d'établir deux vedettes-matières, une pour chacune des langues.

Dans le cas d'un dictionnaire de traduction unilatérale, une seule vedette matière est établie, par ex. : *Français (langue) -- Dictionnaires espagnols* pour un dictionnaire traduisant le français en espagnol (Guide p.191)

22. Dictionnaire des grands noms de la seconde guerre mondiale

Dictionnaire biographique des principaux acteurs de la seconde guerre mondiale.

Guerre mondiale (1939-1945) -- Biographies -- Dictionnaires

L'expression *Dictionnaires biographiques* est un terme exclu sous la subdivision de forme *Biographies -- Dictionnaires*. Or cette subdivision s'emploie à tous sujets noms communs et noms propres (Guide, p. 98). Par conséquent, bien qu'étant absente de la liste des subdivisions applicables aux guerres, elle peut s'employer après la vedette *Guerre mondiale (1939-1945)*.

23. De Gaulle et "Le Monde"

Les relations entre le général De Gaulle et le journal "Le Monde".

Gaulle, Charles de (1890-1970) -- Et la presse

Le Monde (périodique ; France ; 1944-....)

État et presse -- France -- 1945-1970

Les vedettes de noms de personnes et de collectivités peuvent être suivies de subdivisions du type : *Et [sujet]*, où le sujet peut être un nom commun ou un nom géographique. Ces subdivisions permettent de traduire les relations de la personne ou de la collectivité avec différents sujets : connaissance dans un domaine, attitude sur une question, relations avec un groupe de personnes, etc. (Guide, p. 156 et 172)

Les études sur un titre de presse sont indexées grâce à des vedettes de titre de publication en série, systématiquement qualifiées par (*périodique*). En cas d'homonymie, ce qualificatif est précisé par le pays d'édition et si nécessaire les dates d'existence de la publication (Guide, p. 289-292).

L'indexation est complétée par la vedette *État et presse* [+ subd. géogr.] qui permet de rendre compte des relations entre le gouvernement et la presse. *1945-1970* est une subdivision chronologique affranchie (Guide, p. 147)

24. Analyse économique du sport

Le sport étudié d'un point de vue économique.

Sports -- Aspect économique

La subdivision *Aspect économique* est une subdivision affranchie qui s'emploie à tous sujets noms communs, étudiés d'un point de vue économique, à l'exception des sujets économiques (Guide, p. 93 et p. 370).

25. Aux origines de l'action sociale : l'intervention des services sociaux aux chemins de fer

Retrace la mise en place des services sociaux à la SNCF.

Société nationale des chemins de fer français -- Services sociaux -- Histoire

SNCF est un terme exclu sous la vedette de collectivité *Société nationale des chemins de fer français*, qui s'emploie en tête de vedette. *Services sociaux* est une subdivision qui s'emploie aux collectivités (Guide p. 178). Elle est suivie de la subdivision *Histoire* pour désigner la perspective historique du document (Guide, p. 480).